

TELEASSISTANCE

AIDES FINANCIÈRES AU MAINTIEN À DOMICILE

DIFFÉRENTS SYSTÈMES D'AIDES A DOMICILE

TÉLÉASSISTANCE

•
PORTAGE DE REPAS

•
AMÉNAGEMENT DU
LOGEMENT

•
ESA

•
ACCUEIL DE JOUR

Principe

Le dispositif de téléassistance permet au bénéficiaire de vivre chez soi en toute sécurité, en mettant à disposition un service d'écoute et d'assistance disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Le matériel est composé d'un boîtier et d'une télécommande sous forme de bracelet ou de pendentif (au choix). Il existe plusieurs prestataires proposant un système de téléassistance.

Conditions

Personnes âgées seules au domicile.

Démarche

Un formulaire est à remplir et à transmettre directement au prestataire de téléassistance choisi ou au CCAS de la ville dont la personne âgée dépend. Celui-ci effectue alors toutes les démarches administratives de l'adhésion et se charge de transmettre la demande au partenaire du Conseil Départemental de l'Essonne.

Le service de téléassistance prend contact avec la personne âgées ou la personne désigné comme contact pour convenir d'un rendez-vous afin d'effectuer l'installation du matériel de téléassistance à votre domicile. Le CLIC tient également à votre disposition le formulaire et une aide à l'instruction.

Coût

La téléassistance est entièrement prise en charge par le département de l'Essonne à depuis le 1er octobre 2019 pour l'option de base, sans option. Le partenaire désigné pour ce dispositif en Essonne est VITARIS. Le contrat est sans durée minimale d'engagement, et sans frais d'abonnement ni de résiliation.



01 69 63 29 70

Retrouvez l'ensemble des
fiches pratiques sur notre
site internet
www.nepale.fr

Offre inclusive Vitaris

Elle est composée de :

- terminal compatible avec toutes les configurations téléphoniques ;
- 1 médaillon ou bracelet + 1 médaillon ou bracelet inclus et gratuit pour le/la conjoint(e) ; à savoir que le cordon est ajustable et anti-étranglement.
- 1 pince de préhension incluse pour les personnes ayant des raideurs articulaires ;
- déclencheurs handicap inclus dans le tarif initial (système tactile) ;
- détecteur de température extrême ;
- détecteur d'absence de mouvement ;
- services d'écoute sociale.

Offre optionnelle

- boîte à clés avec installation, compatible avec les compagnies d'assurance ;
- téléphone mobile avec 4 boutons d'appel de contacts prédéfinis + 1 touche centrale d'urgence ;
- services connectés : Montres (connectées, géolocalisantes,...) ; application smartphone : SOS Care ; visiotéléassistance via une tablette ;
- déclencheurs : de chute, au souffle, par écrasement ;
- détecteurs : monoxyde de carbone, fumée, fuite de gaz, surveillance de vie...
- balises lumineuses dans le domicile ;

NB : possibilité de disposer du système de téléassistance sans téléphone, via un transmetteur GSM IP qui fonctionne avec le réseau téléphonique mobile grâce à une carte SIM fournie par VITARIS.

Coordonnées

mail : teleassistance91@tunstall.com

Téléphone : 01 69 05 00 55

Adresse : 11 Rue Gustave MADIOT—91070 BONDOUFLE